Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Contrat d'engagement

Par Georgette du 33

Bonjour,
Je perçois actuellement l'ARE,pas le RSA. Je ne suis pas en fin de droit. Hier ma conseillère m'a convoqué moins de 10 minutes, car selon elle le logiciel était en plein beug. Lors de notre entretien, nous avons évoqués le fait que je retravaillais ce week-end, de mes candidatures passées, d'une formation que je voulais faire. Aujourd'hui je vois sur mon espace personnel qu'il est indiqué que j'ai signé un contrat d'engagement qui comportait comme modalités 15h d'activités hebdomadaire, une recherche d'emploi à plus de 30 km de mon domicile. Hors je n'ai strictement rien signé, et ma conseillère n'a même pas évoqué ce "contrat" et encore moins les modalités fixées. Nous n'avons même pas évoqué une modifications de mon profil. Après des recherches il me semble que ce dispositif est réservé aux bénéficiaires du RSA. Je lui ai envoyé un mail, pas de réponse de sa part pour le moment. En attendant votre retour.
Cordialement

Par jodelariege

bonjour
il semble bien que vous soyez concerné "si vous recherchez un emploi et que vous étiez inscrit auparavant à pole emploi.."

lire ci dessous:

https://www.previssima.fr/actualite/pole-emploi-devient-france-travail-que-cache-ce-changement-de-nom-15h-dactivite-sanctions.html